

**BULLETIN
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° XLV

64^e ANNÉE

1 9 7 3

*En remerciements des Anciens Elèves à leur ami
Robert Coq, qui, malgré un mal inexorable, a eu
l'énergie de préparer ce Bulletin.*

Nous nous excusons de l'absence de photographies,
nous n'avons pu retrouver les clichés correspondant
aux textes.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV DE BERGERAC

BERGERAC, le octobre 1972.

Mon cher camarade,

Malgré le malheur et le deuil de l'Amicale des anciens élèves à la suite de la disparition de MM. Pucheu et Coq, la réunion annuelle a lieu.

Elle se situe le 28 octobre, un peu avancée pour favoriser les camarades les plus lointains et leur éviter de rentrer dans la nuit profonde.

L'Assemblée générale aura lieu dans une classe du Lycée, à 10 h 30, et on procédera aux élections habituelles (2 membres nouveaux du bureau ainsi que le renouvellement statutaire).

A l'issue de cette réunion aura lieu la cérémonie annuelle au monument aux morts, rappelant nos camarades disparus au cours des guerres 14-18 et 39-45.

Le banquet sera servi par M. J. Bournizel, à 12 h 30, à Roumanières. Le prix du repas est fixé à 40 francs. Il sera présidé par notre camarade ROUJEAN, ancien directeur des Tabacs à Périgueux.

J'espère que vous viendrez nombreux, si possible avec vos épouses, et que vous voudrez bien vous faire inscrire au plus tôt et obligatoirement avant le 27 octobre.

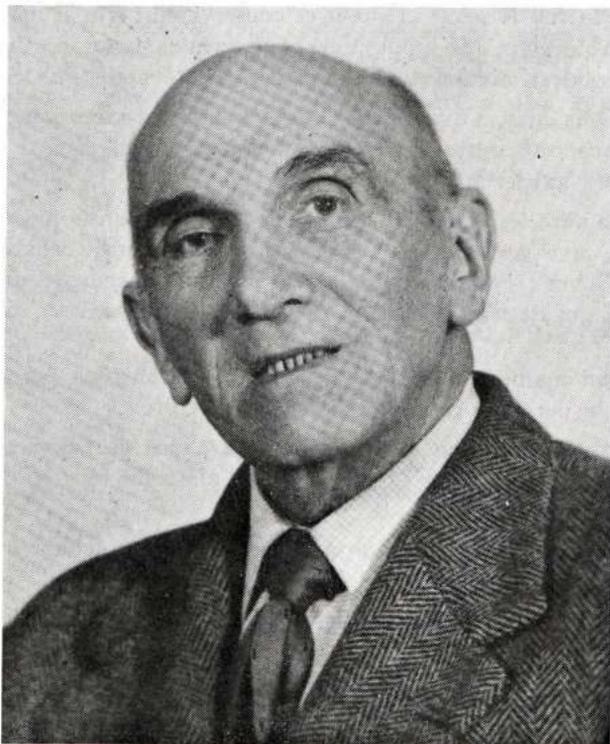
Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, acceptez l'expression de mes sentiments les plus amicaux.

Le Président,
Docteur René ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

IN MEMORIAM



Notre secrétaire général n'est plus. Il s'en est allé après une longue et inexorable maladie.

L'Association des anciens élèves subit une perte capitale. C'est que notre secrétaire général était un passionné de cette Société à laquelle il consacrait tout le temps que lui laissait la Présidence de la Croix Rouge et la compilation des vieux grimoires.

Extrêmement érudit, il était incollable sur les histoires de sa ville. Il avait d'ailleurs fait éditer un livre remarquable sur les rues de Bergerac. Un livre qui fait époque et auquel pourront se référer les futurs historiens.

Pour nous, il fouillait dans le passé et trouvait toujours le détail piquant qui égayait le Bulletin annuel de l'Association.

Ce Bulletin, c'était l'éternel projet renouvelable chaque année et auquel il a travaillé sans répit jusqu'à la fin. C'est donc lui qui a préparé celui que vous lisez aujourd'hui.

Avec une clarté et une précision systématique, il relevait les petits faits qui pouvaient rendre plaisants les pages du compte rendu annuel.

Il était à la fois le génie créateur et conservateur. Car il maintenait un équilibre stable entre les propositions audacieuses faites par un membre zélé et les solides fondations sur lesquelles repose notre Association.

Ce n'est pas qu'il n'avait pas été séduit par les idées généreuses vers lesquelles le portait son caractère extrêmement social, mais il savait toujours « raison garder ».

Chers Camarades, comprenez ma peine. J'ai perdu mon Conseiller clairvoyant, mais aussi, et c'est aussi grave, j'ai perdu celui qui m'était doublement cher : l'ami de mon père, qui était devenu le mien, et qui était aussi l'ami de vous tous.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, le Comité a perdu un autre membre en la personne de notre cher ami PUCHEU.

Ne ménageant pas son dévouement à la cause de l'Amicale, discret, silencieux mais efficace, PUCHEU était aimé de tous et c'est encore un grand vide qui s'est créé.

La vie ne s'arrête jamais et on ne peut se reposer sachant qu'on a une bonne équipe d'amis.

Docteur René ROUSSEAU.

XLV^e BULLETIN

1973

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE M. ROBERT MASSIEU ET DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST » POUR LES ILLUSTRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE TRILLAUD A BERGERAC

MEMBRES D'HONNEUR :
M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET, (1892-1971) M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL - LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

*

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :
MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

*

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1881-1966).

*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :
M. LE SOUS-PREFET HENRY BOUIX, M. LE MAIRE LOUIS PIMONT, MADAME LA DIRECTRICE MARIE-THÉRÈSE ELIZONDO.

*

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
PRÉSIDENT, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; TRÉSORIER, M. GEORGES BRASSEM : ADMINISTRATEURS : MM. HENRI BARDON, JEAN BARTHE, RENÉ CALVÈS, ANDRÉ DELPÉRIER, MICHEL MANET, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.



SOMMAIRE

- 2 Situation financière.
Georges BRASSEM.
- 4 Délibérations du Conseil d'Administration.
Livre d'or.
- 5 Assemblée générale du 19 novembre 1972.
- 8 Discours du XLV^e banquet
Christian LAPEYRONNIE,
René ROUSSEAU,
Pierre CHARROPPIN.
- 20 La Flamme sous l'Arc de Triomphe.
- 22 Mémoires
Jean POZZI.
- 34 Nécrologie.

Situation financière au 31 décembre 1972

ACTIF		
DISPONIBLE		
Crédit Commercial de France.	566,52	
Caisse d'Epargne de Bergerac	173,55	
C. C. P. Limoges 367.52	215,19	
	955,26	955,26
RÉALISABLE		
Valeurs mobilières	9.887,70	9.887,70
IMMOBILISÉ		
Immeuble n° 39, av. du 108 ^e R.I., Bergerac.	45.000 »	45.000 »
PASSIF		
Actif au 31 décembre 1971	56.149,64	
Perte de l'exercice	306,68	
	55.842,96	55.842,96
COMPTE DE GESTION		
RECETTES		
1° Disponible au 31 mars 1971.		2.679,39
2° Revenus ordinaires :		
Rachat cotisations	320 »	
Cotisations	1.056,50	
Bulletins	2.000 »	
Loyer	6.400 »	
Intérêts Caisse d'Epargne.	33,25	
Coupons.	646,14	
Vente obligations	6.628,83	
Banquets.	2.240 »	
	19.324,72	19.324,72
		22.004,11
DÉPENSES		
Caveau	70 »	
Assurances	227,63	
Impôts : Foncier	895 »	
Taxe sur C.C.P.	5 »	
Taxe Voirie	8,10	
	908,10	908,10
Etat des lieux.	99 »	
Frais de bureau :		
Mandats	5,20	
Timbres	440 »	
	445,20	445,20
Achat de titres	2 000 »	
La Flamme sous l'Arc de Triomphe	157 »	
Bulletin	3.376,35	
Fête annuelle.	195,25	
Droits de garde des titres.	25,51	
Entretien immeuble.	11.094,81	
Banquets.	2 450 »	
	21.048,85	21.048,85
Disponible au 31 décembre 1972		955,26
		22.004,11

RÉSULTATS

Perte sur recettes.	1.724,13
Perte du portefeuille	3.582,55
	5.306,55
Perte de l'exercice.	5.306,55

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Valeur au 31 décembre 1972

4 obligations E.D.F. 8,50 % juin 1971 à 400 F (422,50)	1.690 »
2 obligations Autoroutes 8% 1972.. .. .	2.000 »
2 obligations S.N.C.F. 8,50 % 1971 à 500 F (516). .. .	1.032 »
3 obligations S.N.C.F. 8,50 % 1970 à 500 F (518). .. .	1.554 »
7 obligations Crédit National 6,25 % 1966 à 200 F (180,50) ..	1.263,50
1 obligation du Groupement des Matériaux de Construction 8,75 % 1970 à 500 F.. .. .	571 »
9 obligations Radiologie 5,75 % 1948 à 100 F (98,80). .. .	817,20
1 obligation Crédit Hôtelier 8 % 1972	960 »
	9.887,70

Georges BRASSEM.

LISEZ LE BULLETIN

Il contient tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin.
Utilisez pour vos paiement le mandat chèque ci-inclus.

Pour 1973 la cotisation est de :

Membres titulaires (anciens élèves) 12 F (dont 8 F pour le Bulletin).

Membres honoraires : 16 F (dont 8 F pour le Bulletin).

Le rachat de la cotisation des souscripteurs perpétuels est de :

— 80 F pour les membres titulaires,

— 100 F pour les membres honoraires mais ils sont tenus au paiement
du Bulletin annuel : 8 F

Certains de ces rachats à des taux inférieurs remontent à une date
très ancienne. Il n'est pas question de demander un supplément mais ceux
qui en ont les moyens sont juges de ce qu'ils peuvent faire.

ADRESSES :

Le Président : Docteur René Rousseau, 28, rue Candillac, Bergerac,
tél. (53) 57.03.84.

Le Trésorier : Georges Brassem, 67, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac,
tél. (53) 57.02.90.

Délibérations du Conseil d'administration

du 7 septembre 1973

Le Conseil se réunit à 18 h, 54, rue du Professeur-Pozzi.

Présents : Barthe, Brassem, Calvès, Delpérier, Manet, De Meslon, Rousseau, Védrines, Videau.

1) Le président René Rousseau évoque en termes émus les deux membres du Comité décédés durant le mois d'août, Pierre Pucheu et Robert Coq. Il demande au Conseil d'envisager leur remplacement.

Le Conseil décide à l'unanimité de présenter à l'Assemblée générale les candidatures de Jean Gravier et Charlie Rey.

2) Le président demande ensuite de fixer la date de la future Assemblée générale. On est d'accord pour le dimanche 28 octobre. Le président et le trésorier s'occuperont de l'organisation du banquet.

3) Le trésorier Georges Brassem expose la situation financière qui est parfaitement saine : si les dépenses l'emportent sur les recettes c'est le fait des 11.094 francs pour le ravalement et les aménagements intérieurs de l'immeuble de l'Association.

De plus, les encaissements pour le bulletin ne couvrent pas les frais d'impression.

Si 1974 doit être encore une année de récupération, on peut envisager une action beaucoup plus vaste dès 1975.

Le Conseil approuve la gestion de son trésorier auquel il ne peut que décerner des éloges.

4) Georges Brassem parle ensuite de la cérémonie du 30 novembre 1972 à l'Arc de Triomphe où il a été appelé à raviver la Flamme, elle a revêtu cette année un éclat particulier.

Le président rappelle que c'est Pierre Charroppin qui la ravivera à son tour le 29 novembre 1973.

en feuilletant le **LIVRE D'OR**

Roumanières, 19 novembre 1972.

Signer un livre d'Or, c'est, par delà les ans renouer avec ses anciens camarades de collège, et à travers eux, avec tous les anciens élèves, ce lien dont notre Association est la gardienne.

Puisse-t-elle le conserver longtemps vivant !

Colonel Pierre Charroppin.

Assemblée générale ordinaire du 19 novembre 1972

ET HOMMAGE AUX MORTS

A 10 heures, dans une grande classe de l'immeuble centenaire, n° 2, rue Lakanal, les Anciens sont accueillis fort courtoisement par M^{me} Elizendo, la nouvelle Directrice du Lycée.

Présent : 39

Boudenot, Brassem (Camille), Brassem (Georges), Breton (Christian), Calvès, Charropin, Coq (Jean), Coq (Robert), Delmon, Delourme, Delpérier (André), Desplat (Raymond), Dupuy, Duverneuil, Emon Forie Gravier, Guibert, Jouanel (Pierre), Jouanel (Yves), Lacombe (Maxime), Laroumanie, Lavigne, Lusignan (Guy), Lusignan (Pierre), Majou, Manet, Méryllier, de Meslon (Christian) Ramadour, Ripoche, Rousseau (Michel), Rousseau (René), Sarraute, Vachia (Jean), Védrymes, Venencie (Henri), Verprat, Villadary.

Représentés par des pouvoirs réguliers : 64

Aubry, Audy, Barthe (Jean), Biraud, Blachon, Bost (Gaston), Bost (Jacques), Bourzac, Boutitie, Castanier, Cazenave, Chevalier (Pierre), Chevassus (Paul), Chaminade, Communeau, Denuel, Devine (René), Dubroeuq (Jacques), Ducongé, Duvigneau, Favereau (Georges), Filhoulaud, Mme Flamari-Noreau, Gast, Gauthier (Robert), Géraud (Jean), Giraudel (Philippe), Gruvel, Huraut, Jacquet-Lagrèze Jaffart (Guy), Lacroix, Lafon (Pierre), Laforêt-Lagabrielle, Lapaquellerie, Lartigue, Lavaud, Lespinasse, Limousis, Marvier, Mathieu, Mercier, Mermod, Moreau, Morisset, Mouline, Pascal, Penaud (Jean), Picaud, Promis, Ranoux, Regnaud (Guy), Regnaud (Philippe), Roger (Robert), Roujean, Tamarelle (Jack), Tauziac, Texier, Teyssandier, Trillaud, Veillet-Lavallée, Ventenat, Vincenot (Henri).

Votants : 39 + 64 = 103

Le président ouvre la séance par l'accueil des nouveaux membres : il donne lecture de la liste des morts de l'année.

Les 64 procurations sont reconnues régulières et valables ce qui permet à l'Assemblée de délibérer utilement.

Le procès verbal de la dernière réunion tenue le 14 novembre 1971 est adopté après lecture mais avec une modification demandée par Jacques Guibert au sujet des invitations non parvenues à l'Association en 1971. Il tient à préciser qu'il n'avait pas qualité pour faire lui-même ces invitations — au nom des parents d'élèves — dont acte.

Il est procédé au renouvellement du quart des membres du Conseil d'Administration. Les camarades sortants étant rééligibles sont candidats et c'est ainsi que Jean Barthe, Christian de Meslon et René Rousseau sont réélus à mains levées et sans vote contraire ; la même unanimité élit René Calvès, membre coopté le 13 novembre dernier.

Georges Brassem, Trésorier, présente la situation financière de la Société arrêtée au 31 décembre 1971 (voir 44^e Bulletin 1972, page 2). Elle est particulièrement satisfaisante malgré les lourdes dépenses des réparations immobilières. Il conseille de ne pas négliger dans l'avenir l'état d'entretien de cette maison léguée à l'Amicale par la famille Augiéras envers laquelle toutes les obligations testamentaires sont remplies et notamment l'entretien du caveau à Buade commune de Ginestet. Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

On décide de publier dans le Bulletin de 1973 la suite et la fin des mémoires inachevées de Jean Pozzi, ministre de France, bienfaiteur de l'Association.

Le cri d'alarme poussé en 1969 (voir le 41^e Bulletin, page 39) a porté ses fruits et de nombreux camarades parmi lesquels Christian Breton, Raymond Lavigne, Michel Manet, Jacques Guibert recommandent vigoureusement que soit évité la démolition envisagée de l'immeuble centenaire de la rue Lakanal et que soit aussi rapportée la décision de ne plus utiliser cet établissement pour l'enseignement du 1^{er} cycle. La grandeur de cet ancien collège chargé de souvenirs historiques remontant à Charles IX et à Henri IV fait un devoir pour l'Amicale d'obtenir que le Lycée Henri IV ne cesse pas de préparer au baccalauréat. Aussi l'Association est prête à participer à toute réunion que pourraient tenir, en accord avec la municipalité, les représentants du personnel du Lycée, et les sociétés de parents d'élèves, sur cette grave question.

Henri Delmon reprend ses propositions de l'an dernier et communiquera le texte de la délibération de la Commission tripartite pour informer les élèves sur les carrières vers lesquelles ils pourraient s'orienter, dans la mesure où il ne serait pas empiété sur l'action efficace des mouvements de parents d'élèves. Le Secrétaire général lui rappelle qu'un office national d'information sur les enseignements et les professions (O.N.I.S.E.P.) rempli actuellement dans chaque Académie une efficace orientation qu'il ne saurait être question de suppléer.

Le Président félicite Raymond Lavigne, professeur de physique et de chimie au Lycée Henri IV, pour son élection récente en qualité de membre du bureau d'Administration de l'Etablissement.

Le Secrétaire général rappelle que le jeudi 30 novembre les anciens du Collège Henri IV raviveront pour la douzième fois la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à 18 heures 30, sur la tombe du soldat inconnu. Il prie ceux qui le pourront de participer à cette solennité patriotique avec les camarades de Paris. La réunion sera suivie d'un dîner amical servi par faveur spéciale dans les sous-sols (datant de Louis XV) de l'église de la Madeleine. Entrée (côté marché aux fleurs), place de la Madeleine. Paris 8^e — métro : Madeleine.

La séance est levée.

AUX MORTS

Après la visite traditionnelle des cours, des classes et des couloirs du Lycée, les Anciens se rendent en cortège et silencieusement devant le monument érigé par leur Amicale, sur la terrasse de la rue du Professeur-Pozzi, à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de ses camarades morts pour la France. Cette cérémonie du souvenir présidée par le docteur René Rousseau a réuni M. Henri Bouix, sous-préfet, M. le préfet Louis Pimont, conseiller général et maire, M^{me} Elizendo, directrice du Lycée ; MM. Guehria, intendant et les délégués de l'établissement dont les deux élèves traditionnellement invités par les Anciens. Une gerbe tricolore a été déposée et une minute de recueillement a été observée.



XLVI^e BANQUET DU DIMANCHE 19 NOVEMBRE 1972

A 13 heures, dans une des nouvelles salles à manger du restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanières, sous la présidence du colonel Pierre Charroppin, ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur au Commissariat à l'Energie Atomique.

Le traiteur Jacques Bournizel à maintenu la tradition pour soigner le menu du repas dont notre camarade Jean Trillaud a offert le texte imprimé placé sur chaque couvert.

MENU

Tourain du Périgord (Bergerac rouge en carafe) - Lotte à l'Armoricaine (vin blanc sec de Bergerac domaine de Sigala 1970) - Blocs de ris de veau financière - Dindonneaux à la broche - Pommes lorettes (Saint-Emilion château Deslieux 1967) - Salade de saison - Fromages variés - Gondole à la framboise (Champagne du Président) - Café - Alcools - Liqueurs.

67 convives :

Boudenot et Mme, Bouysson (Jocelyne, élève de terminale B'), Bouix (sous-préfet), Brassem (Georges), Breton (Christian), Calvès, Charrière, Charroppin et Mme, Collet, Coq (Jean), et Mme, Coq (Robert) et Mme, Delmon et Mme, Delourme, Delpla et Mme, Desplat (Raymond), Devine (René) et Mme, Dupuy et Mme, Duverneuil, Mme Elizendo (directrice) Emon, Forie, Foucaud (Jean), Gravier, Guehria (intendant), Jouanel (Pierre), Jouanel (Yves) et Mme, Mme Joubert, Lacombe (Maxime), Lapeyronnie (Christian, élève de terminale D), Laroumanie, Lavigne, Le Faou et Mme, Lusignan (Pierre), Majou, Manet et Mme, Mme Marquay, Mathieu, Mériller, Mermod (Georges) et Mme, de Meslon (Christian) et Mme, Moreau, Picaud, Ramadour (Christine), Ramadour (Jean), Regnaud (Guy), Ripoché, Roujean, Rousseau (Michel), Mme Pierre Rousseau, Rousseau (René) et Mme, Rougier (Raymond), Rougier (René), Sarraïte et Mme, Vachia (Jean), Védrières, Venencie (Henri) et Mme, Villadary.

Excusés : 35

Aubry, Audy, Barthe, Bonnamy, Bost (Gaston), Bourzac, Boutitie, Mme Breton, Castagnier Cazenave, Chevassus (Paul), Denuel, Desmartis, Ducongé, Duvigneau, Filhoulaud, Gast, Grégoire, Gruvel Lacroix, Lespinasse, Limousis, Marvier, Massieux et Mme, Morisset, Ranoux, Rebière, Regnaud (Philippe), Savy, Tamarelle (Jack), Tauziac, Texier, Veillet-Lavallée, Videau (Lucier).

Discours de l'élève Christian LAPEYRONNIE

de la classe Terminale D

Bon nombre de personnes se poseraient quelques questions en vous voyant, vous les Anciens d'Henri IV, aujourd'hui ainsi assemblés. Comment peut-il exister une Amicale des Anciens Elèves d'Henri IV ? Quel plaisir peut-il y avoir à se rappeler les années passées dans un Lycée aussi poussiéreux et aussi vétuste que celui-ci, années qui ont du être un enfer en toute logique ?

Et Nous, aujourd'hui Elèves, pourquoi préférons-nous ce vieux lycée à des locaux neufs, tels ceux de Maine de Biran ? Henri IV ce modeste, ce petit lycée avec ses 580 élèves, ses cours exigües, ses couloirs ouverts à tout vent, ses salles « vieillotes » que représente-t'il à côté des 1 500 à 3 000 élèves des établissements scolaires modernes qui eux possèdent des salles claires, bien chauffées, des espaces verts et des terrains de sport ? Nous qui pestons continuellement contre les poêles qui fument et ne chauffent pas pour autant, nous qui il y a quelques mois encore jouions au chat et à la souris avec les gouttières, pourquoi ressentons-nous un petit pincement au cœur quand on nous parle d'un éventuel déplacement ?

Oui, il y a là, pour nous jeunes, une contradiction flagrante. Nous qui criions à cor et à cri l'avènement d'un monde nouveau, nous qui voulons tout bouleverser au profit du Moderne — avec un grand M — nous qui vous appelons « croulants », nous qui disons « ruines de Henri IV », mais nous qui sommes aussi les adolescents ! Adolescents exigeants, quelquefois révoltés, mais également désemparés devant l'agitation de notre époque où nous avons du mal à nous définir, à affirmer notre personnalité.

Et que nous offrent les lycées modernes ! La froideur de leur architecture, des salles nettes, bien chauffées, mais sans histoire, sans rien sinon des murs et des tables et où l'élève et le professeur sont anonymes perdus dans une foule immense où l'Homme n'est pas encore un Ami. Que représentent-ils sinon que des boîtes à savoir, vides de tout autre sens. Ils ne sont que l'exacte image de notre monde Moderne.

Et Nous adolescents, qui entre 11 et 19 ans passons la moitié de notre vie au lycée, croyez-vous que nous ne recherchons pas autre chose, que nous n'attendons pas plus du lycée ?

A Henri IV où les murs épais nous isolent un peu du reste du monde, nous avons découvert cet endroit où l'on se sent bien, et où au delà de l'obligation des cours nous nous sentons un peu chez nous. Les poêles ne nous ont peut-être pas réchauffés, mais nous avons trouvé une chaleur bien plus vitale, la chaleur humaine !

A travers les professeurs, à travers l'élève « embarqué » dans la même classe, nous découvrons l'Homme et le Vritable Copain. A Henri IV nous sommes autre chose que des noms derrière des visages, nous échappons à l'anonymat et c'est cela le plus important et le plus rassurant. Nous nous connaissons tous et nous sommes tous des copains. Henri IV, c'est avant le « Lycée », avant « la boîte », l'endroit où l'on se rencontre et où on discute ; c'est un peu le Club, le Foyer. Votre Association témoigne de la solidité de ce sentiment qui vous animait hier, et qui nous anime aujourd'hui ; et cette ambiance privilégiée n'a pas l'air en vous voyant de former un régiment de cancre, comme se plaisent à dire certains.

Les élèves passent, les professeurs se succèdent, Henri IV se modernise : plus de gouttières, des poêles à mazout sans problème, des hauts-parleurs

qui diffusent la voix de M. Mallet que nous écoutons à chaque récréation avec le secret espoir qu'il nous passe le dernier disque de Polnareff ou qu'il se mette lui-même à chanter, et malgré tous ces changements cette bonne ambiance se perpétue de génération en génération, et même nos poètes à mazout installés depuis trois semaines sont déjà chargés d'anecdotes. Qu'est-ce à dire sinon que nous sommes tous sensibles à la seule chose qui ne bouge pas et qui crée justement cette ambiance. Cette seule chose c'est la poésie qui émane d'Henri IV, poésie d'une histoire, pas d'une histoire exprimée en dates, en chiffres, en courbes, mais d'une histoire qui se dégage des signatures et des graffitis gravés dans la pierre, de ces murs usés par des générations de joueurs de pelote, de ces couloirs, de ces salles imprégnées du souvenir de milliers d'anecdotes, la porte de la salle de M. Martin restera pour nous toujours un peu ouverte. Saint Exupéry aurait dit : « tu ne peux aimer une maison qui n'a point de visage... » Henri IV a un visage qui nous est cher, c'est ce qui en fait son attrait, et c'est pourquoi nous l'aimons. Ce visage vous l'avez découvert, vous les anciens, nous nous l'apprécions un peu plus chaque jour et continuons à inscrire dans la mémoire des pierres l'histoire d'Henri IV. Vous-même M^{me} la Directrice vous avez été sensible au charme de notre vieux lycée, ce dont nous sommes heureux et fiers.

Voilà pourquoi nous préférons notre vieux Henri IV à un produit de la technicité moderne. Voilà pourquoi nous nous sentons si bien dans notre « bahut » si antipédagogique, mais où nous trouvons l'amitié et le contact humain.

Voilà pourquoi ma camarade Jocelyne Bouyssy de la classe de terminale A et moi-même avons répondu à votre invitation pour vous assurer que demain nous serons heureux d'être parmi vous et après vous pour nous souvenir d'Henri IV et des bonnes années que nous y avons passées. Et en fin de compte tant pis pour les technocrates et toutes les personnes sensées qui médisent de notre cher vieux lycée, si nous nous le voyons mieux avec le cœur qu'avec les yeux. De toute façon, comme dit le Petit Prince, les grandes personnes n'y comprendront jamais rien. Mais nous, quand nous nous rappelons d'Henri IV, nous redevenons des enfants.

Je vous remercie...



Discours du docteur René ROUSSEAU

président de l'Amicale

Je veux, avant de me perdre dans le méandres de mes présentations, m'acquitter tout de suite de mes devoirs en remerciant notre traiteur M. Jacques Bournizel pour la qualité de son repas.

Il sait si bien flatter nos goûts que la joie de nos retrouvailles annuelles se confond avec un gentil péché, un péché de gourmandise.

Merci M. Bournizel.

Mesdames, c'est avec le plus grand plaisir que je salue votre présence à notre banquet.

Vous ne craignez pas nos conversations un peu surannées et nos rappels de souvenirs auxquels, en général, vous fûtes étrangères.

Nous sommes heureux de vous voir participer à notre réunion et nous nous sentons soutenus par votre solidarité dans les causes que nous aimons.

Je dois excuser M. le Maire. Il nous avait donné cette année quelque émotion, quant à sa santé. Mais on est rassuré quand on le voit comme aujourd'hui participer à notre réunion devant notre monument aux morts. Nous savons qu'il veille avec vigilance sur notre vieux lycée, nous nous devons nous aussi d'être préoccupés de sa santé, et nous comprenons qu'il ait évité les fatigues de notre banquet.

Monsieur le Sous-Préfet, membre de plein droit de notre amicale, nouveau en Bergerac, vous ne vous étiez jamais douté que vous seriez tout de suite adopté comme un ancien élève du collège.

Vous avez fait un périple compliqué avant de venir nous trouver. Né en Tunisie, ayant parcouru le Maroc, vous vous trouvez en Algérie à l'époque la plus difficile.

Et puis vous revenez à la mère patrie pour occuper un poste à Tarbes, devenir sous-préfet de Metz et enfin venir à Bergerac.

Déjà on entend votre éloge et je suis certain que vous deviendrez l'ami de tous les Bergeracois.

Quand vous m'avez reçu votre affabilité m'a été droit au cœur. Je suis sûr que vous serez un excellent ancien élève de notre lycée sur les destinées duquel vous veillerez avec tout votre autorité.

Nous vous en serons profondément reconnaissants.

Madame la Directrice du Lycée Henri IV.

Vous êtes vous aussi une nouvelle dans notre ville. Au nom de tous les membres de l'Amicale des Anciens, nous les mainteneurs de la tradition orale des faits et gestes de l'élève moyen, en bien ou en mal, nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue.

Vous nous venez de Bayonne où vous étiez aussi directrice, Bayonne qui est presque votre pays d'origine car vous êtes native des confins du Béarn et du Pays Basque. Mais la Dordogne ne vous est pas tellement terre étrangère puisque vous êtes restée plusieurs années professeur à Périgueux.

Nous vous souhaitons une vie tranquille avec un minimum de contestataires. Juste un strict minimum pour donner quand même un peu d'intérêt à la vie.

Messieurs les Membres du Conseil d'Administration.

Je tiens spécialement à vous remercier de votre soutien et de votre compréhension. Quelles que soient vos préoccupations vous venez aux réunions pour discuter avec calme des décisions à prendre.

Merci à vous tous.

M. Robert Coq. Il faudra bientôt que mon imaginative vienne renouveler l'arsenal des mots dont je me sers à votre égard tous les ans.

Passionné de notre Amicale vous avez réussi cette année l'un des meilleurs Bulletins de votre carrière de secrétaire général. Vous avez découvert des traits qui intéressent les lecteurs.

Je n'ai entendu que louanges de tous nos camarades. Acceptez avec nos compliments la gratitude de tous.

Monsieur le Président, vous êtes bien connu de beaucoup d'entre nous, car vous êtes le gendre de notre secrétaire général, M. Robert Coq.

Vous êtes né le 2 juillet 1913 chez vos grands-parents maternels, en Gironde, dans le domaine de Lahoutau à Villenave-d'Ornon.

Mais ce n'est point le berceau de votre famille qui se situe en Charente-Maritime. Les vôtres et vous venez habiter Bergerac de 1918 à 1921. Vous faites alors le début de vos études dans notre collège Henri IV : la 10^e, la 9^e et la 8^e. Vous partez alors pour Agen où vous êtes élève du lycée de 1921 à 1929. Vous passez sans coup férir le premier baccalauréat (latin-grec) en 1929 et la 2^e partie (math élem) en 1930. On vous présente au concours général où vous obtenez un accessit de physique. Vous devenez alors élève du lycée Michel Montaigne à Bordeaux pour la préparation au concours d'entrée des grandes écoles.

En 1932, à 19 ans, vous êtes reçu à l'Ecole Polytechnique et admissible à Normale Supérieure. Alors va commencer pour vous l'ascension des grades : sous-lieutenant en 1934, lieutenant en 1936. Vous entrez à la chefferie du Génie à Bayonne, jusqu'à la guerre. Vous partez et vous allez sur la ligne Maginot et vous êtes prisonnier de 1939 à 1945, à cette date vous revenez à Bayonne comme capitaine.

En 1949, vous êtes chef de bataillon à la Direction centrale du Génie à Paris. Lieutenant-Colonel en 1956, vous êtes affecté à la Direction des travaux du Génie à Versailles.

En 1959, on vous retrouve commandant le Génie de la zone Ouest saharienne à Colomb-Béchar, vous êtes fait chevalier de la Légion d'honneur et vous recevez la croix de la Valeur militaire.

De retour à Paris avec le grade de Colonel en 1961 vous quittez l'armée en 1963 sur votre demande et vous devenez ingénieur à l'inspection générale au commissariat à l'Energie Atomique, chargé du Génie civil, travaux, infrastructures.

En 1967, vous êtes officier de l'ordre national du Mérite.

Quelle belle carrière, n'est-ce pas messieurs, on a le droit d'être en admiration devant l'évolution ascendante de l'élève de 10^e du collège de Bergerac qui a gravi les échelons de sa destinée dans la gloire et les distinctions sans une faiblesse ou une défaillance.

Nous comprenons tout l'honneur qu'il nous fait en voulant bien se souvenir de ses petites classes passées sous les arcades de notre collège.

Merci M. le Président d'avoir bien voulu venir à Bergerac pour notre fête. Peut-être avez vous retrouvé pendant la visite du collège quelque fantôme de votre enfance jailli des gravures sur pierre, témoignage de votre passage.

Maintenant permettez moi de remercier l'élève représentant le collège pour son gentil discours. Dans une époque aussi matérialiste que la nôtre, dans une époque où on espère remplacer le cerveau humain par une machine IBM quelconque, où l'électronique est appelé à suppléer l'effort humain, c'est avec un grand plaisir et un peu d'étonnement que j'ai entendu évoquer la valeur poétique des vieilles pierres, et des souvenirs vétustes qui font surgir les fantômes des anciens.

Vraiment, Monsieur, vous voici intégré dans notre groupe, le groupe de ceux qui sont sortis avant vous et qui reviennent visiter les cours, regarder les classes, examiner les tables où ils espèrent retrouver le lambeau de jeunesse qu'ils y ont laissé accroché.

Ils espèrent faire jaillir du sol une ronde d'ectoplasmes redevenus collégiens se reconnaissant eux-mêmes au milieu de ces amis qu'ils aimaient bien.

Vous verrez, Monsieur et Mademoiselle, c'est ce que vous éprouverez un jour, vous regarderez derrière vous et vous regretterez votre jeunesse. Les amitiés, les discussions passionnées auxquelles vous avez participé, avec une fraîcheur d'esprit que vous ne pourrez retrouver (l'hiver et son poêle, le haut-parleur de M. l'Intendant).

Sur votre petit cinéma personnel vous projetterez le film de votre adolescence et serez étonné que l'image du mur maculé par les balles de la pelote basque mette une larme dans vos yeux. Alors vous trouverez tous naturels les vers du poète

« Objets inanimés avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer. »

Je lève mon verre à vous M. le Président, à vous M. le Sous-Préfet, à vous M^{me} la Directrice et à tous les camarades de l'Amicale.



Discours du Colonel Pierre CHARROPPIN

président de la Fête annuelle

Lorsque j'ai été pressenti pour présider les agapes, j'ai tout d'abord hésité à accepter. Bergeracois occasionnel, éphémère élève du Collège Henri IV, ne prétendant pas, en dépit des appréciations trop louangeuses que vous formulez, M. le Président à l'instant à mon sujet, à la notoriété, encore moins à la célébrité je ne trouve pas de réponse satisfaisante à la question : « Qu'est-ce qui me désigne spécialement à cette présidence ? »

Finalement, j'ai accepté, ayant estimé qu'après tout je n'étais pas le meilleur juge en la matière et qu'en définitive lorsqu'on vous fait l'honneur de vous offrir ce rôle, ce serait faire injure à l'amitié de se dérober sans motif vraiment grave.

Mesdames, Messieurs, mes chers Camarades,

Quand à un banquet d'anciens élèves, le président est l'un d'entre eux, et que vient l'heure où la tradition impose aux convives d'essayer son éloquence, ceux-ci pourraient légitimement s'attendre à l'évocation d'évènements dont leur ancien établissement fut le cadre.

Si c'est ce que vous espériez aujourd'hui, vous serez déçus, je m'en excuse mais plaide résolument non coupable. Pour cela la présidence du banquet eût du échoir à un ancien dont la présence au collège fut moins météorique que la mienne, et surtout qui en eût fréquenté les classes terminales. Or, votre, que dis-je notre Président le rappelait à l'instant, je suis le représentant d'une race en voie d'extinction, ou plutôt de non renouvellement puisque je n'ai connu du collège de la rue Lakanal, non encore baptisé ou rebaptisé du nom de son illustre fondateur, que ces petites classes primaires, dont la présence était alors traditionnelle dans tout établissement secondaire et dont je ne sais quelle réforme les a privés.

J'ai fait un effort louable mais non couronné de succès pour rassembler quelques souvenirs de cette si lointaine époque. A peine deux noms de camarades Grondin, Chaussade, auquel j'ajouterai celui de Raymond Layssalles que je connaissais avant que nous nous retrouvions au collège, par des relations familiales qui se sont poursuivies, et même développées puisque, sans sa disparition si prématurée, je l'aurais aujourd'hui pour beau-frère.

J'ai retrouvé également le souvenir de quelques maîtres, et parmi eux plus particulièrement celui de M. Venencie qui m'accueillit dans l'enseignement. Et aussi M. Brousse et M. Jacquet. Ajoutez à cela quelques vifs souvenirs de froid datant de l'hiver 1920-1921 où au cours d'une période exceptionnelle, la cour du collège fut le théâtre de séances de patinage, qui, je le crains ne méritait guère le qualificatif d'artistique. Disons plutôt qu'il s'agissait de glissades. A cette époque, la classe de neuvième était parfois chauffée grâce aux services d'un poêle en tôle qu'on alimentait en sciure de bois. Je ne sais plus si le système était efficace, mais ce symbole de l'économie administrative avait suffisamment frappé mon esprit d'enfant pour que, cinquante ans après, il reste encore en ma mémoire.

L'évocation de souvenirs scolaires m'étant dès lors interdite, vous me pardonneriez d'avoir cédé à la facilité pour aller nourrir une inspiration défaillante à la mamelle professionnelle. L'industrie nucléaire a fait souvent l'objet de vives controverses ; pour les uns un peu mystérieuse, pour d'autres elle a je ne sais quelle odeur de soufre ; tantôt panacée pour apaiser la soif d'énergie de l'humanité, tantôt véhicule de dangers aussi redoutables qu'invisibles, elle est aimée, crainte, souhaitée au gré d'opinions procédant rarement, hélas, d'une analyse objective ou d'une information véritable.

Mon activité professionnelle normale s'organise autour des problèmes immobiliers : je ne suis donc pas vraiment un atomiste, et je n'ai la prétention dans ce domaine à d'autres connaissances que celles disons d'un amateur éclairé, bénéficiant, il est vrai, d'exceptionnelles facilités d'information.

Je n'aurai pas la prétention de traiter exhaustivement un sujet sur lequel on pourrait dissenter des journées entières. Aussi, limiterai-je mon propos à quelques indications, très sommaires, sur un problème souvent évoqué, celui du danger de pollution radioactive.

Que l'industrie nucléaire puisse être polluante nul de bonne foi ne saurait le nier : c'est le lot de toute activité humaine. Paraphrasant un texte qu'un de mes professeurs de mathématiques avait mis en exergue de son cours, je pourrais dire « Il n'y a pas des activités polluantes et d'autres qui ne le sont pas, il n'y a que des activités plus ou moins polluantes ». Quelles que soient les techniques utilisées aucune filtration n'est efficace à 100 %, aucune extraction chimique n'a un rendement de 100 %, aucun avion gazeux n'est étanche à 100 %. Le 100 % est un mythe inaccessible. Comme de la perfection on peut s'en rapprocher, non l'atteindre. Ce qui importe, c'est une conscience claire des limites du possible, et des risques résiduels afin de juger s'ils sont, ou non acceptables. Cela doit se traduire par une évaluation précise, sans complaisance pour les appréciations trop subjectives, que permettent toutes les exagérations.

Heureusement pour la pollution radioactive, il existe une référence qui

permet, même à qui n'est pas un scientifique éminent, une opinion assez sensée. C'est la radioactivité naturelle à laquelle l'homme est soumis depuis qu'il est sur la terre. Nous vivons en effet dans un monde beaucoup plus radioactif que beaucoup ne pensent ; et l'expérience banale permet de constater comment en définitive l'homme a réussi à s'en accommoder. Ce qu'il faut savoir, par exemple, c'est que la proximité d'une centrale nucléaire actuelle majore globalement pour ses voisins les plus proches la dose de radioactivité qu'ils reçoivent de quelques pour cent, disons 5 % pour fixer les idées. Un banal séjour annuel de quelques semaines dans une station d'altitude ou en pays granitique, en Auvergne, en Bretagne ou encore dans l'Estérel où la radioactivité naturelle peut atteindre le double de celle de Paris ou de Bergerac, aboutit à la même majoration. La simple dose reçue par le Français moyen non malade à l'occasion d'examens médicaux (radioscopique, radiographie) représente 10 fois plus. Le simple usage de la télévision presque le double. Ces quelques indications très sommaires peuvent donner une idée de l'importance réelle du problème.

Et puis, surtout, il ne faut jamais se polariser sur les seuls inconvénients, souvent compensés par des avantages dont ils sont inséparables. Des chercheurs qui étudiaient la nocivité du gaz sulfureux découvrirent aussi un jour qu'on vivait plus vieux à Paris dans les quartiers les plus pollués. Paradoxe purement apparent, car c'étaient aussi les quartiers où on se chauffait le mieux, le chauffage domestique étant la principale source de pollution sulfureuse de l'air. Et ceci compensant très largement cela.

Cette espèce d'anecdote illustre la nécessité de ne pas se contenter de vues simplistes mais de faire des bilans complets, avec, au passif, les risques résiduels certes mais aussi à l'actif, les avantages, et les risques d'autres origines qu'on se trouve avoir supprimés au passage. Un des intérêts les plus certains des centrales électrogènes nucléaires est précisément de nous débarrasser des pollutions inséparables des centrales classiques, notamment de celles dues à la présence de soufre dans les combustibles.

Les études menées en Suède ont révélé le caractère pernicieux des rejets sulfureux instables qui peuvent rendre inhabitable l'eau des lacs à ses hôtes les plus habituels, les poissons ; le soufre est ainsi responsable des milliers de victimes que faisait périodiquement le fameux « smog » londonien jusqu'en 1956, avant les mesures héroïques qui ont permis de s'en débarrasser. Oh ! paradoxe, les centrales nucléaires nous privent même de la pollution radioactive des centrales classiques dont très récemment, le professeur Bethe, Prix Nobel de Physique en 1967, soulignait non sans quelque humour, l'importance dans une lettre rendue publique à des parlementaires américains.

Tout cela explique pourquoi à l'exposition « Nuclex 1972 » à Bale, au début d'octobre dernier, M. Hans Peter Tschudi qui est, en quelque sorte, le Ministre de l'Intérieur de Suisse, pays où une certaine opposition à

la construction de Centrales nucléaires s'est parfois manifestée, pouvait affirmer dans son discours d'inauguration :

« Des études détaillées ont montré que la production d'électricité d'origine nucléaire peut se faire de telle sorte que comparativement aux autres sources d'énergie, c'est elle qui met le moins en danger l'environnement. En conséquence, il faut veiller à ce que l'opposition aux Centrales nucléaires ne nous ramène pas à d'autres formes de production qui affectent l'environnement dans une mesure beaucoup plus grave ».

On ne saurait mieux souligner le danger des opinions simplistes et des atmosphères d'émotivité nées d'une information incomplète ou mal comprise. L'industrie nucléaire a ses inconvénients certes, mais aussi ses avantages : il en est ainsi de toutes les entreprises humaines dont elle ne fait que suivre le destin commun.

Avant de terminer, je voudrais vous relater deux faits, à mon avis exemplaires.

Le premier est un cas de frénésie journalistique. Il y a quelques années, un avion du Strategic Air Command s'abîma dans la mer du Groënland avec à bord 4 ou 6 bombes thermonucléaires. J'eus alors l'occasion de lire dans un journal un article dont l'auteur dénonçait en termes délirants le danger de pollution généralisée des mers que le renouvellement de tels événements pourrait, selon lui, engendrer. Disons le tout net, de tels articles sont aberrants. En définitive, quelques dizaines de kilos d'uranium étaient tombés dans l'eau sous forme d'honnêtes pièces métalliques n'ayant aucune propension à la natation ni à la dissolution. Lorsqu'on sait que, par la seule vertu de l'érosion par les eaux de ruissellement, il passe sûrement chaque année plusieurs tonnes d'uranium sous le pont de Bergerac, une soixantaine sous celui d'Avignon, et que l'ensemble des océans en contient quelques centaines de millions de tonnes, on en sait assez pour juger du ridicule d'une telle littérature.

Il s'agit, je dois l'avouer, d'un cas particulièrement caricatural ; il est hélas pas isolé.

Mon deuxième exemple est un événement récent survenu dans un pays européen. Il concerne le stockage de certains déchets radioactifs, problème dont je n'ai pas parlé, car il m'eût entraîné à des explications beaucoup trop longues. C'est un sujet sur lequel il se dit beaucoup d'erreurs, même de la bouche de scientifiques éminents. Cela tient à une attention portée de façon trop exclusive aux effets biologiques de certains radioéléments, alors que ces effets ne peuvent se produire qu'après dispersion et diffusion de ces éléments, c'est là qu'est le vrai problème ; et il est de la compétence des spécialistes de la construction, des matériaux, de leur corrosion, des sols, en particulier de la chimie des sols, des géologues et des hydrologues. Hormis la géologie, ce sont là des questions technologiques peu connues en dehors de ceux qui en sont vraiment spécialisés, et qui ne rentrent pas

dans les préoccupations habituelles de ce qu'on peut appeler les hautes instances scientifiques. C'est un domaine où il faut se méfier de l'argument d'autorité, l'autorité citée étant rarement compétente.

Laisant là cette digression, j'en reviens à mon histoire. Il s'agissait d'aménager dans une ancienne mine de sel un dépôt de déchets moyennement radioactifs. C'est une solution assez souvent préconisée.

Pourquoi ? Parce qu'il n'existe pas dans la nature de milieu plus parfaitement anhydre et plus remarquablement protégé contre les eaux, pour la raison très simple, dont la compréhension ne nécessite nul génie intellectuel, que s'il n'en était pas ainsi, le gisement de sel n'existerait pas car il n'aurait pu traverser, sans disparaître par dissolution, les longues ères géologiques qui se sont écoulées depuis sa formation.

Aux premiers travaux, un groupe d'irresponsables réussit à déclencher un réflexe de méfiance chez les habitants du voisinage. Des politiciens locaux s'en mêlèrent. Je passe sur les péripéties. Finalement on aboutit à un compromis : on creusa à grands frais autour de la mine un certain nombre de puits de plusieurs centaines de mètres de profondeur destinés, disait-on, à contrôler la radioactivité éventuelle des eaux susceptibles de provenir du dépôt. Evidemment il n'y a pas d'eau, et on peut même être raisonnablement assuré à l'avance qu'il n'y en aura jamais.

Enfin tout le monde fut content, paraît-il, sauf peut-être quelque contribuable pointilleux, conscient d'avoir contribué à financer au prix fort un médicament pour malade imaginaire qu'un pharmacien rangerait immédiatement dans la catégorie des placebos.

Cette histoire me permettra, en manière de conclusion, de formuler un vœu et un souhait. L'énergie nucléaire de fission est la seule qui puisse à moyen terme, dans les décennies à venir en attendant la mise au point d'autres techniques, satisfaire les besoins en énergie de l'humanité, tout en conservant pour nos successeurs les combustibles fossiles, dont on oublie trop souvent qu'ils sont aussi des matières premières précieuses notamment pour l'industrie chimique, dont l'utilisation pour les transformer, en les brûlant, en vulgaires calories sera certainement considérée par nos descendants comme un effroyable gaspillage, sinon une véritable aberration.

La croissance de l'industrie nucléaire est donc inévitable et nous n'avons pas le moyen de faire les délicats. On ne peut donc que faire des vœux pour qu'une information objective soit largement répandue et comprise, car il serait navrant que nous ayions en France l'occasion d'enregistrer des péchés contre l'esprit, comme celui dont je viens de vous narrer l'histoire.

C'est là l'affaire de tous les Français, donc éventuellement de nous, je sais que certains y pensent sérieusement. C'est à la réalisation de ce souhait que je lève en mon verre, en même temps qu'à votre santé et à la perennité de notre Association.

*
**

A ce moment là les applaudissements de l'assistance sont couverts par le bruit du moteur d'un avion. Le Président, le docteur René Rousseau, annonce alors que la société des transports aériens touristiques de Roumanières offre deux baptêmes de l'air à l'Amicale. L'unanimité s'est faite pour désigner les deux élèves invités au banquet qui se sont aussitôt envolés dans le ciel de Bergerac en direction de Sarlat et sont revenus enchantés de leur voyage.



La Flamme sous l'Arc de Triomphe

(Jeudi 30 novembre 1972)

L'Amicale a pour la douzième fois ravivé la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris.

Mais l'Amicale du Matériel de l'Armée de Terre participant à cette cérémonie patriotique le même jour, la manifestation a été plus importante et nous a valu la présence d'une musique militaire et d'un détachement de Troupe qui a défilé sous la voûte sacrée.

Les militaires ont porté le drapeau de la Flamme et assuré sa garde en même temps que celle de leur propre drapeau.

Le porte gerbe de l'Amicale était Jean-André Malescassier.

Le général Jean Picard, commandant le Matériel et Georges Brassem, trésorier de l'Amicale, chef d'escadron de réserve du Train, titulaire de la Croix du Combattant de la Résistance, ont accompli l'un et l'autre le geste sacré.

Le général Picard a tenu à exprimer à notre secrétaire général Robert Coq le plaisir qu'il a éprouvé à raviver la Flamme avec un groupement bergeracois. Il est en effet Bergeracois par alliance pour avoir épousé la fille d'un éminent industriel de notre ville.

*

**

A 20 heures, dans les sous-sols de l'église de la Madeleine, il a été servi un dîner amical organisé par Jean Gagnaire qui a du avoir beaucoup de mal à mener à bien cette entreprise.

46 convives :

Auriol, Boitelet (Dominique) et Mme, Bost (Gaston), Bost (Jacques), Mme Bouche, Brassem, Mme Pierre Chanseaulme, Charroppin et Mme, Chaumel, Coq (Robert) et Mme, Delmon, Ducongé, Mme de Felice-Marquay, Gauthier (Robert) et Mme, Gagnaire et Mme, Mme Goussebaile, Grégoire, Mme Hibon-Farges, Huraut, Jaffart (Francis) et Mme, Jouhaud et Mme, Jouanel (Yves), Mme Jourdan, Lagarde, Lespinasse, Malescassier, Régnier, Ramadour (Bernadette), Ramadour (Christian), Ramadour (Jean) et Mme, Ramadour (Jean-Louis), Mme Sauriau, Tardas et Mme, Villadary.

MENU

Apéritif offert par le chanoine Thorel.
Bar sauce verte - Gigot d'agneau - Légumes assortis - Salade - Fromages - Profiteroles au chocolat.
Vins de Bordeaux.

Aucune allocution n'a été prononcée.

LA FLAMME EN 1973

La voute sacrée de l'Arc de Triomphe de l'Etoile réunira les membres de l'Amicale pour la treizième fois le jeudi 22 novembre 1973.

Notre camarade Pierre Charroppin qui a présidé le banquet de 1972 a été désigné par le président, le docteur René Rousseau, pour accomplir le geste sacré.

Les anciens élèves du Collège Henri IV, les membres d'honneur, les membres honoraires et les amis de l'Association sont instamment priés de venir nombreux (c'est-à-dire plus nombreux) qu'en 1972, à cette cérémonie patriotique que nous organisons en pensant à nos morts.

Les camarades de la région parisienne *qui sont sur place* ont le facile devoir de répondre à l'invitation qui leur sera adressée par Gaston Bost. La présence des dames serait particulièrement aimable.

Selon la tradition, ce même jeudi 22 novembre 1973, un dîner, auquel les dames seront aussi les bienvenues, sera servi vers 20 heures. Les inscriptions devront parvenir au dévoué secrétaire général, Jean Gagnaire, 18, rue de la Ferme, 94170 Le Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne), téléphone 324-21-84, qui fera connaître le prix du repas et l'adresse du restaurant.

*

**

Rappel des ravivages de la Flamme par l'Association :

Jeudi	7 décembre	1961	: Le docteur Pierre Rousseau, président
—	6	—	1962 : Gaston Bost
—	12	—	1963 : Robert Coq
—	10	—	1964 : Guy Guesnon des Mesnards
—	2	—	1965 : Jean Ramadour
—	1	—	1966 : Michel Rousseau
—	30 novembre	1967	: Jacques Huraut
Mercredi	27 novembre	1968	: Roger Chaminade
Jeudi	27	—	1969 : René Rousseau, président
—	26	—	1970 : Lucien Videau
—	25	—	1971 : Jean Forie
—	30	—	1972 : Georges Brassem

Les mémoires
de Son Exc. M. Jean POZZI

(SUITE)

Le Quai d'Orsay, avant la Grande Guerre, ressemblait davantage au Ministère des Affaires Etrangères du Second Empire qu'à son administration actuelle. La plupart des Agents sortaient de l'Ecole des Sciences Politiques et beaucoup conservaient les idées que leur avait données cet établissement, c'est-à-dire, celles qui régnaient alors dans la haute bourgeoisie, à l'Académie des Sciences Morales, dans les grands journaux du soir comme *Le Temps* ou *Les Débats*. Des romanciers comme Abel Hermant dans « La Carrière » ont fait une critique amusante des jeunes diplomates de l'époque, bien différents de leurs successeurs actuels, très préoccupés de leur tenue extérieure, des formes et des formules ; ils n'allaient pas sans présenter quelques ridicules par leur goût du mystère, leur désir de paraître chargés de secrets d'Etat et aussi par leur tendance à vouloir traiter les affaires et poursuivre les négociations comme au temps des traités de Vienne sinon de Westphalie. Trop souvent, l'importance de la presse et celle des questions économiques leur échappaient. Par contre, ils reflétaient aussi les qualités de leur milieu, c'est-à-dire un profond patriotisme et une parfaite honnêteté. Certes, les irrégularités de conduite, les compromissions, les affaires d'argent douteuses n'y étaient pas sans s'y manifester parfois, mais si elles étaient connues, elles faisaient scandales et recevaient généralement leur sanction.

Enfin, les méthodes administratives demeuraient à peu près celles qui existaient sous Louis-Philippe et Napoléon III. Avant 1914, dans les postes à l'étranger, le personnel devait encore souvent copier à la main les rapports des chefs, le téléphone restait insuffisamment utilisé, la photocopie n'existait pas et les méthodes de classement demeuraient archaïques. Le personnel était d'ailleurs très peu nombreux. On ne comptait encore qu'un ou deux attachés commerciaux ; les services de propagande étaient inexistantes et la présence d'attaché culturel inconnue.

Il convient cependant de reconnaître qu'à cette époque, malgré cette absence de service des relations culturelles ou de propagande, la langue française était universellement parlée dans toutes les grandes capitales, avant l'anglais et l'allemand, les pièces françaises, même les plus médio-

ces vaudevilles, étaient jouées quotidiennement dans tous les théâtres d'Europe, et notre pays, bien qu'il fut resté encore sous le coup de sa défaite de 1870, conservait dans le monde un immense prestige et les jeunes diplomates pouvaient être fiers de le représenter. Pendant les quelques années qui suivirent immédiatement la guerre de 1914 et les victoires de la Marne et de Verdun, ce prestige fut encore momentanément accru. Mais nos crises intérieures, l'effondrement de notre monnaie, enfin le prestigieux relèvement de l'Allemagne, en eurent finalement raison.

Le personnel du Quay d'Orsay à cette époque était encore fort peu nombreux ; il ne connaissait pas l'extraordinaire inflation qu'il devait subir après 1918 et surtout après 1945. Tous les services annexes qui lui sont maintenant adjoints ou superposés n'existaient pas. Enfin les traitements de ce personnel, sauf pour les chefs de poste, étaient extrêmement réduits. Pendant mes premières années de service à l'administration centrale, je ne touchais que 118,65 francs par mois.

Mon nouveau chef, Stephen Pichon ne présentait pas une personnalité aussi exceptionnelle que l'ambassadeur Constans que je venais de quitter, mais il possédait cette connaissance de l'étranger que rien ne remplace et surtout le jugement qui constitue pour un diplomate et particulièrement pour un ministre des Affaires Etrangères la qualité essentielle. Par son bon sens et sa pondération, il savait tempérer les impulsions et parfois les éclats de langage de son maître et protecteur Georges Clemenceau. D'ailleurs, il se trouvait entouré d'excellents conseillers, comme le directeur politique Georges Louis et le directeur commercial Maurice Bompard, du département, et à l'étranger par une remarquable équipe d'ambassadeurs, Paul et Jules Cambon, Barrère, Jusserand, Gérard, etc., et par, dans les capitales secondaires, MM. Lefebvre-Cantalès, Couget, Bapet, Devienne, qui, tous, joignaient à une grande expérience professionnelle un profond dévouement au service de l'Etat.

Notre travail au cabinet du ministre consistait d'abord à ouvrir et à classer l'énorme courrier qui arrivait chaque matin, à le distribuer dans les services dans des coffrets d'acier et surtout à monter le garde autour du téléphone pour pouvoir avertir immédiatement, en cas d'incident extérieur, la direction compétente et, bien entendu, le ministre lui-même. Nous étions aussi chargés, tâche parfois ingrate et souvent bien intéressante, d'éconduire les personnalités que ni le ministre, ni son chef de cabinet ne désiraient recevoir. Je me souviens d'une entrevue émouvante avec le baron de Lancken, conseiller de l'Ambassade d'Allemagne, au moment de l'affaire des déserteurs de Casablanca.

Les attachés au cabinet du ministre étaient également chargés d'une autre tâche importante : aller porter chaque matin au Président de la République les télégrammes diplomatiques arrivés de l'étranger. Le président Fallières voulait bien nous recevoir lui-même et, au cours de sa lecture des télégrammes, nous demandait souvent des éclaircissements et

y ajoutait ses commentaires. L'actuel chef de l'Etat, ne recherchait nullement, comme par exemple son prédécesseur immédiat Félix Faure, à gagner les suffrages populaires par sa prestance et ses gestes, mais comme chez son ministre des Affaires Etrangères on était frappé par sa prudence et son bon sens. Grâce à ses qualités, il avait aussi gagné la confiance de l'Europe qui le devinait sincèrement pacifique et ennemi de toutes les aventures.

Plusieurs souverains étrangers vinrent alors à Paris, et nos fonctions au cabinet du ministre nous obligeaient à participer à toutes les réceptions officielles. Je fus même alors attaché à la personne du roi des Bulgares et chargé de l'accompagner pendant tout son voyage en France. Plus que la représentation de l'Opéra, les dîners à l'Elysée et la revue du camp de Châlons, je garde un bon souvenir de l'arrivée du souverain à la gare de la Porte Dauphine, puis de la descente des Champs-Élysées dans des équipages attelés à la Daumont et entourés de cuirassiers qui portaient encore la cuirasse. Le lendemain, la traversée des Tuileries désertes dans le même équipage pour nous rendre à l'Hôtel de Ville, évoquait, devant les fastes du Louvre, les grandes parades du Premier Empire.

D'autres hommes d'Etat succédèrent à M. Pichon, à Clemenceau et au président Fallières. Je passai du cabinet du ministre à la direction politique. La révolution turque de 1908 devait avoir pour conséquences une crise balkanique : la guerre italo-turque et les deux guerres de la péninsule des Balkans.

A Stephen Pichon avait succédé un brillant avocat, le ministre Cruppi, qui ne possédait ni la même expérience ni la même prudence. L'occupation de Fez devait avoir pour conséquence un geste de protestation de l'Allemagne : l'envoi d'un navire de guerre à Agadir. Était-ce le signal d'un conflit mondial ? Je remplissais alors les fonctions de secrétaire du directeur politique et nous passâmes un été singulièrement agité et émouvant. L'alerte se termine par une douloureuse négociation : en échange de la reconnaissance par l'Europe du protectorat de la France sur le Maroc, notre pays abandonnait à l'Allemagne une partie de sa colonie du Congo. Les rapports des deux pays en restèrent si profondément altérés que l'hypothèse d'une guerre franco-allemande commença à remplir les esprits et les conversations.

Avoir préparé avec les grandes puissances un partage du monde en échange de notre protectorat sur le Maroc, avoir abandonné à l'Angleterre nos anciennes prétentions sur l'Égypte et l'avoir autorisée à s'établir définitivement dans ce pays, avoir consenti à l'Italie le droit d'occuper la Tripolitaine et, lorsque l'Angleterre et la France avaient elles mêmes saisi leur part, s'étonner que l'Italie voulût occuper la sienne, me paraissait dénoter beaucoup de naïveté ou de mauvaise foi. Dans ce partage du monde, refuser à l'Allemagne sa part me paraissait une extrême imprudence. L'occupation de Fez devait avoir pour inévitable conséquence l'ex-

pédition italienne en Tripolitaine et la guerre italo-turque comme conséquence les deux guerres balkaniques. Les victoires des balkaniques sur la Turquie impliquaient après le démembrement de la Turquie celui de l'Autriche.

Ces événements qui se succédaient en apparence sans lien étaient la suite inévitable les uns des autres. Le partage du Maroc à Algésiras nous obligeait à céder sa part à l'Italie comme nous l'avions fait auparavant à l'Angleterre. Comment supposer que l'Allemagne à son tour ne revendiquerait pas la sienne ? Le voyage de l'Empereur Guillaume II à Tanger fut le premier geste du Reich, et l'envoi de la « Panther » à Agadir, après la marche sur Fez, le second. De la cession d'une partie de notre colonie du Congo et la dangereuse tension des rapports franco-allemands. L'affaire marocaine était ainsi à l'origine de la guerre italo-turque, de la guerre balkanique et celle-ci posait la question du démembrement de l'Autriche que l'Allemagne ne pouvait accepter, Bossuet eût dit que ces événements sans lien en apparence s'enchaînaient dans une suite réglée.

Mais cet imprudent partage du monde, dont les conséquences devaient être une longue série de guerres et de troubles, quelle justification les grandes puissances lui donnaient-elles ? C'est que, d'après elles, aucun pays n'a le droit de se tenir à l'écart d'une certaine forme de civilisation. S'il refuse de l'adopter, l'Europe se juge en droit de la leur imposer par la force.

*
**

Je ne crois pas qu'aucun Français ni même qu'aucun Italien se souvienne encore du nom de Mathilde Serrao. Celui de Gabriele d'Annunzio reste sans doute plus populaire en raison de sa fameuse aventure de Fiume, qui pendant quelques mois, émut les chancelleries. L'étrange villa qu'il construisit au bord du lac de Garde était destinée par lui à perpétuer sa mémoire.

Gabriele d'Annunzio a ravi par ses romans, aujourd'hui illisibles, la génération de 1900. Il évoquait avec beaucoup d'art et d'adresse la Rome des Papes qui est plus près de nous que celle des grandes hommes du Risorgimento qui dressent encore, aussi démodés que nos Jules Ferry et nos Gambetta, leurs statues colossales sur toutes les places d'Italie, sur des chevaux cabrés, montrant du doigt un ennemi invisible. Je n'oublie pas le grand plaisir que j'éprouvai à la première représentation de son Saint Sébastien. D'Annunzio avait eu la chance d'être accompagné par la délicieuse musique de Claude Debussy et d'avoir pour interprète la belle Ida Rubin Stein, à la voix rauque et aux longues jambes. Mais la pièce eut peu de succès, le public lui préférant les volailles emplumées de Chan-tecler.

Je rencontrais souvent Gabriele d'Annunzio chez une jeune américaine, dont l'appartement noir et blanc, avenue du Trocadero, étonnait Paris. Sur l'immense portrait qu'elle fit du poète des *Laudi*, elle avait également prescrit toutes les couleurs vives, ce qui donnait à son modèle un aspect plutôt cadavérique. Mais lorsqu'il se mettait devant la cheminée chez Madame Guillaume Berr (la dernière passion de Leconte de Lisle) et évoquait les souvenirs d'un voyage en Egypte, les jeunes nubienues se baignant dans le Nil, ou lorsqu'il décrivait la course éperdue de ses beaux lévriers à la poursuite d'un lièvre, toute l'assistance se taisait devant le charme des images évoquées par le lyrisme de ses paroles.

L'Italie, un moment négligée, était redevenue à la mode. Après les plages normandes et les montagnes de l'Engadine, il était élégant de se rendre alors à Venise. On s'y retrouvait entre amis au « Lido » ou sous les arcades de la place Saint-Marc, avec Henri de Régnier, Jean-Louis Vaudoyer et quelques conservateurs de musée. Nous apercevions le poète du Feu et de la Danse. Dans le beau palais de la princesse de Polignac, Arthur Rubinstein se mettait chaque soir au piano, et nous écoutions sous sa main puissante, l'écho de la musique se prolonger, par les fenêtres ouvertes, sur les canaux et la lagune.

Elisabeth Bibesco me conduisit à Lucques, chez la nièce du pape Léon XIII, et à Florence, chez une vieille amie du roi Edouard VII. Au retour nous nous arrêtons sur les lacs italiens ou suisses au bord desquels les diplomates de l'Europe et quelques jeunes collègues du Quay d'Orsay, s'efforçaient avec les marks-or et les marks-papier, avec les provinces de l'Empire d'Autriche ou celles de l'Empire Ottoman, d'établir une paix durable. Ceux-ci, en essayant de mettre d'accord des intérêts contradictoires, manifestaient malheureusement une complète méconnaissance de l'histoire, des nécessités économiques et des aspirations populaires. Il était difficile de se faire la moindre illusion sur la durée future de leur œuvre.

*

**

Au lendemain de l'armistice, j'avais eu l'inoubliable honneur d'être l'un des rares officiers français à entrer avec l'armée américaine dans la Lorraine et l'Alsace reconquises. Chacune des deux provinces manifestait ses sentiments sous des formes différentes. Le jour de l'entrée solennelle des troupes françaises à Metz fut assombri par un incident que l'on put craindre très grave, mais pratiquement sans conséquence : la chute de cheval du général Mangin.

Le caractère moins réservé des Alsaciens se manifesta avec une extraordinaire exhubérance et des drapeaux dont on devinait, à leurs couleurs fanées, qu'ils avaient été cachés et attendaient depuis quarante-sept ans... Les jeunes filles qui, toutes, avaient revêtu les larges coiffures et les costu-

mes traditionnels, se jetaient au cou de tous les Français en uniforme. « Honneur à nos libérateurs » était la formule de bienvenue inscrite partout.

Rentré au Grand Quartier Général américain, j'y trouvai un télégramme du Ministre de la Guerre m'informant qu'en raison des années que j'avais passées à l'armée anglaise avant les quelques semaines où j'avais été détaché à l'armée américaine pour les offensives de Château-Tierry, de Saint-Michel et de Montfaucon, il avait décidé de m'envoyer en mission à Londres où je serais, jusqu'à ma démobilisation, attaché à l'Ambassade.

Je supposais que c'était mon ami Stanislas de Castellane qui avait dû penser qu'il serait plus intéressant pour moi de me trouver à Londres mêlé aux négociations de la future paix que de rester pendant de longs mois condamné à l'occupation d'une petite ville allemande.

Il était spécifié que je n'aurais pas de chef et correspondrais directement avec le Ministre. J'étais surpris d'une pareille mission, mais malgré les risques qu'elle pouvait présenter, et les jalousies qu'elle provoquerait peut-être, il me parut impossible de refuser une proposition aussi flatteuse à laquelle je supposais que l'amitié du Président Clemenceau pour mon père ne devait pas être étrangère.

Je demurerai à Londres jusqu'au 19 juillet 1919. Je ne puis oublier cette dernière date, pour moi aussi émouvante que celle de notre entrée à Metz et à Strasbourg car, pour ce défilé de la victoire, j'avais la chance de traverser derrière le maréchal Foch et le général Weygand, tout Londres en fête. A notre passage les Anglais manifestaient un enthousiasme plus exubérant même qu'à Strasbourg celui de nos compatriotes délivrés. L'amitié de la France et de l'Angleterre paraissait alors indissoluble. Les marchandages de la rue Nitot entre Clemenceau, Lloyd George et Wilson restaient ignorés ou méprisés par la foule. Seuls subsistaient pour elle les souvenirs de la Marne, de l'Yser et de la Somme.

Les neuf mois que je passais ainsi à Londres furent à la fois parmi les plus agréables et les plus intéressants de ma carrière militaire et diplomatique. Dans les grands clubs militaires de Londres, je retrouvais beaucoup de mes anciens et chers camarades de la British Expeditionary Force de 1914-1918, des braves soldats d'Ypres et de Thiepval, les joyeux compagnons de Béthune, d'Arras et d'Amiens. Au Saint-James Club, je retrouvais tous mes collègues diplomates, qui m'apprenaient les dernières nouvelles, et chacun d'eux les sentiments respectifs de son pays. C'était alors pour moi un devoir de faire connaître à Paris, en même temps que les réactions de l'opinion et de la presse anglaises les sentiments des représentants étrangers accrédités à Londres sur les négociations qui se poursuivaient alors en France. La direction d'un grand journal parisien m'avait prié de lui envoyer de temps en temps quelques informations personnelles.



J'avais quitté Londres pour venir assister à la séance de clôture du Congrès de Versailles. Resté debout derrière la délégation française, je vis les représentants de l'Allemagne, vêtus de noir, qui venaient mettre leur signature au bas du fatal traité. Dans ce palais, où en 1871 Bismarck avait proclamé l'Empire d'Allemagne tandis que les Parisiens tentaient des sorties désespérées pour vaincre le cercle de fer et de feu qui entourait notre capitale, je ne pouvais m'empêcher de faire un émouvant rapprochement fort humiliant pour les diplomates alliés, entre le génie politique du chancelier allemand et le prodigieux aveuglement des plénipotentiaires alliés.

Le Traité de paix de la France et de l'Allemagne avait été précédé de longues négociations entre les deux belligérants. A la suite de laborieuses discussions, les Français avaient obtenu de Bismarck une diminution appréciable de l'indemnité de guerre ; enfin certaines concessions territoriales, par exemple le territoire de Belfort leur était laissé.

Toutes les clauses du traité étaient nettes, précises et définitives. Au contraire, en 1918, aucune négociation n'avait eu lieu entre la France et l'Allemagne. Le traité était imposé au vaincu par la décision seule du vainqueur. Comme me le disait ironiquement un professeur bavarois député au Reichstag : « Vous auriez pu aussi, comme les vainqueurs à Rome ou à Suse, nous imposer le tribut annuel d'un certain nombre de jeunes garçons et de jeunes filles ». Mais les anciens faisaient passer leurs adversaires sous les Fourches Caudines le lendemain même de la victoire et ils ne prétendaient pas que ceux-ci reviendraient plusieurs années plus tard payer scrupuleusement leur tribut. Comment attendre une pareille résignation d'un peuple aux hommes et aux femmes fécondes et supposer qu'il viendrait après avoir recouvré ses forces payer un humiliant tribut ? Le chiffre même de celui-ci n'était pas fixé. Il paraissait tellement colossal que les alliés eux-mêmes n'avaient pas osé le stipuler. Ils disaient au vaincu : « Nous allons minutieusement mesurer vos richesses et plus nous constaterons leur étendue, plus nos réclamations seront élevées afin de réparer ainsi tous les dommages que vous nous avez causés ». Quelle tentation pour le vaincu de dissimuler sa richesse ou tout simplement de l'employer à son propre bénéfice à des travaux d'utilité publique, créations d'autoroutes, d'universités, etc.

Dans sa sagesse Bismarck n'avait pas songé un instant à dire aux Français : « Vous ne construirez pas de fortifications, vous n'aurez pas d'armée de plus de 100 000 hommes, vous n'aurez pas de canons longs ni aucun instruments de guerre moderne. Votre service sera de tant d'an-

nées, pas un mois de moins ou de plus, etc. » Ces exigences qui impliquaient un contrôle étroit du vaincu par le vainqueur exigeraient une surveillance constante et des incidents inévitables. Il était aisé de le prévoir, elles contribueraient à maintenir la haine entre les peuples.

Or il se trouvait qu'après une lutte de quatre années où nous n'avions réussi à emporter la victoire qu'en entraînant trente-deux peuples derrière nous sur les chemins de la bataille, et où, jusqu'au dernier mois, lors de la percée du front franco-britannique, la victoire avait paru pencher en faveur des Empires centraux. C'est l'Allemagne qui avait paru à la veille de l'emporter et je me disais qu'il était certain que ce concours invraisemblable ne se reproduirait jamais, que nous préparions ainsi une nouvelle guerre et que la prochaine fois nous serions vraisemblablement seuls à la soutenir.

Mon vieux maître Seignobes que j'étais allé voir la veille me disait : « Les stipulations politiques du Traité de Versailles, sont, somme toute, parfaitement justes et réalisables, tandis que les stipulations économiques et financières, il est vrai, sont tout à fait insuffisamment étudiées ». Comment un professeur au courant de l'Histoire osait-il soutenir une thèse aussi paradoxale ? Comment espérer que ce grand pays dont on respectait, l'unité, mais dont on rognait toutes les frontières supporterait longtemps cet état de choses ? Comment pouvait-on penser qu'il serait possible d'accorder à l'Italie les provinces italiennes de l'Autriche avec quelques allemandes par surcroît, aux Yougoslaves, aux Polonais, aux Roumains, aux Tchécoslovaques tous leurs peuples frères et s'imaginer que les Allemands d'Autriche ne chercheraient pas d'eux-mêmes fatalement à s'unir un jour à la grande Allemagne ? Comment surtout constituer au cœur du territoire allemand ce corridor destiné à servir de débouché aux Etats voisins comme si l'on créait un couloir entre Genève et Saint-Nazaire, pour servir de débouché à l'Europe Centrale ? A Teschen, la ville était cédée à la Pologne, la gare et la banlieue aux Tchèques. Comment supposer que la prospérité économique de la région pourrait ainsi se reconstituer et les populations se résigner à un pareil partage ? Et tous ces réglemens territoriaux étaient subordonnés à d'innombrables plébiscites, comme si l'on voulait maintenir la haine, la désunion et les querelles entre les peuples.

A ce grand pays d'Allemagne, les Alliés entendaient interdire tout espoir de relèvement, tout avenir politique et diplomatique. Comme il ne devait plus avoir de flotte, il ne devait plus avoir de colonies. Combien plus pratique la Prusse et plus clairvoyant était le génie de Bismarck : Non seulement il laissait à la France tout son Empire, mais il la poussera bientôt à occuper la Tunisie, ce qui jettera l'Italie dans les bras de l'Allemagne et il encouragera la France à étendre son influence en Egypte et dans le Levant ce qui provoquera entre elle et l'Angleterre une source permanente de conflits dont bénéficiera l'Allemagne.

En un mot, toutes les stipulations du traité de Francfort étaient précises et clairvoyantes. Sans doute, l'annexion de l'Alsace-Lorraine dépassait les intentions de Bismarck et cette annexion en creusant un fossé entre la France et l'Allemagne, rendait la paix singulièrement fragile. Pourtant, il faut reconnaître qu'en 1914, ce ne sont pas les Français qui par désir de revanche ont attaqué l'Allemagne. En 1918, par un concours de circonstances inouïes nous avons eu notre revanche. Nous devions donc tout faire pour éviter que la partie ne soit remise en question, qu'il « y eût une belle » comme disent les collégiens. C'est le vainqueur qui a intérêt à faire oublier sa défaite au vaincu et à tout faire pour que la partie ne soit plus remise en question. Tout, dans la paix de Francfort était précis, pratique et rapidement réalisable, la victoire de l'Allemagne paraissait pour longtemps assurée. Les cinq milliards exigés de la France lui indiquaient clairement l'effort à fournir ; l'indemnité de guerre payée, il n'en serait plus question. Aussi, dans un élan unanime et admirable, les contribuables français apporteraient à leur gouvernement dix-sept fois la somme exigée par l'Allemagne, tandis que la question des réparations organisait entre les deux grands peuples un conflit cruel et permanent.

Ajoutons que dans le présent et dans l'avenir immédiat au cours des négociations et après la reprise des relations diplomatiques, le gouvernement allemand n'épargnait aucun égard pour faciliter aux Français l'acceptation du nouvel état de fait. C'est sur un pied d'égalité qu'avaient été reprises les relations ; le gouvernement allemand avait traité avec égard nos plénipotentiaires comme il traitera nos ambassadeurs et n'avait jamais songé à s'emparer de la belle ambassade de la Pariser-Platz.

*

**

De 1919 à 1922 ; M. Jean Pozzi est premier secrétaire et chargé d'affaires à Prague. Il a laissé le texte suivant sur le temps qu'il a passé en Tchécoslovaquie :

Après trois ans de séjour, je commençais à avoir épuisé les charmes de Prague... Chaque jour, avec ravissement, je suivais les rives de la Moldau (en tchèque Voltava) pour aller de mon domicile, voisin du théâtre national jusqu'au palais Bucquoy où nous avions fixé le siège de la Légation de France. A son arrivée le Ministre avait le choix entre plusieurs palais de l'ancienne aristocratie ; d'autres étaient plus vastes et possédaient de hautes terrasses ou un grand parc comme le palais Schonborn ou le palais Thunn. Ces deux derniers servirent bientôt de siège à d'autres ambassades (Etats-Unis et Grande Bretagne). Mais le palais Bucquoy avait un jardin plus modeste, traversé par un aimable ruisseau ; il nous offrait pour les bureaux et la résidence du chef de poste un logement confortable et plus facilement adaptable à nos services. Les comtes de Bucquoy appartenaient à une famille de l'Artois, au service de l'Autriche, dont le grand ancêtre mourut pour elle à la bataille de la

Montagne Blanche entre les Tchèques et les Hongrois révoltés. Notre grand Descartes combattit sous ses ordres.

Le plus célèbre des musiciens tchèques, Smetans, a consacré à Prague et à la Voltava un poème symphonique gravé dans le cœur de tous les Tchèques. La petite rivière, grâce à d'habiles barrages, est devenue un large fleuve à son entrée à Prague. Les feuillages, saules et des peupliers de ses rives, les tilleuls et les platanes de l'île Zofin, d'un rouge pourpre à l'automne, se mêlaient dans ses eaux calmes aux reflets des dômes des églises dominées par la cathédrale de Ratchin. Je faisais souvent un petit détour pour passer sur le pont Charles, mélange inattendu, mais heureux, de gothique et de baroque, avec ses arches surmontées de statues de saints, dont la plus célèbre, celle de Saint Jean Népomucène, torturé et noyé dans le fleuve pour avoir refusé de répéter au souverain la confession de son épouse. Pour lui faire contrepoids dans l'esprit des Tchèques, peu favorables aux princes de l'Eglise, s'élève sur la place de l'Hôtel de Ville un lourd monument de Jean Huss.

Après la victoire de 1918, les Alliés et surtout la France, qui la première avait reconnu l'indépendance des Tchèques, bénéficiaient d'une extraordinaire popularité à Prague. Nous étions accueillis partout en triomphateurs et surtout en libérateurs. Nous étions sans cesse invités à présider des cérémonies patriotiques, des parades de sokols, des courses, selon la saison, de rameurs ou de patineurs, suivies d'allocutions où les orateurs célébraient le souvenir de l'amitié franco-tchèque, celui des architectes français qui élevèrent la cathédrale qui domine la capitale et de leur roi aveugle tué dans les rangs français à la bataille de Crécy. Ces évocations glorieuses s'estompèrent quelque peu après les cruelles déceptions de la conférence de Munich.

Durant mon séjour à Prague, j'essayais moi-même, dans des articles et des conférences, de retracer l'image des écrivains français, de Descartes à Paul Claudel, qui traversèrent la ville redevenue capitale. Je réussis à retrouver l'emplacement de l'Hôtel des Bains où descendit Châteaubriand. Dans les mémoires d'Outre-Tombe, sans doute, son meilleur ouvrage, dont je suis fier de posséder quelques passages autographes, les plus belles pages me paraissent être le voyage à Prague où, courtisan du malheur, il nous raconte sa visite au roi Charles X exilé et au futur comte de Chambord. Un tchèque qui le rencontra alors, note « Il est petit et laid ». Que mes collègues de la Société Chateaubriand me pardonnent cette citation irrévérencieuse. Pour moi, lorsque je gravissais les marches du Ratchin, c'était avec respect.

*
**

M. Jean Pozzi ne paraît pas avoir continué la rédaction de ses Mémoires et c'est fort regrettable. C'est ainsi que le lecteur ne trouvera pas ses souvenirs diplomatiques de 1922 à 1925 lorsqu'il était à Munich — de 1926 à 1934 lorsqu'il représentait la France à la Commission des Détroits à Stamboul et à Ankara — de 1934 à 1936 quand il était Ministre de France en Iran et enfin jusqu'en 1942 où il occupa son dernier poste en Egypte dans des conditions excessivement méritantes et difficiles.

A son décès il a été incinéré selon sa volonté et ses cendres ont été transférées dans son tombeau du cimetière de La Conne, commune de Bergerac, près de son ancienne propriété de La Graulet. Il avait désiré qu'aucune invitation à ses obsèques ne paraisse dans la presse parisienne pour le service funèbre de Saint-Pierre de Chaillot.

Au contraire, il avait consenti à ce que des annonces soient faites dans les journaux de la Dordogne lors de l'inhumation et autorisé son ami, notre secrétaire général, à prononcer s'il le désirait quelques mots sur sa tombe.

En voici le texte prononcé le jeudi 15 juillet 1971 :

Pour ces courts adieux, relisons ensemble l'épithaphe composée par le défunt lui-même et gravée sur cette dalle de granit rose, sous le médaillon de bronze d'Auguste Maillard :

« Ici repose Son Exc. Jean Pozzi (1884-1967), ancien combattant de la Grande Guerre mondiale, mobilisé d'août 1914 à juillet 1919, ancien représentant de la France à Prague, Munich, Stamboul, Téhéran, Le Caire, ancien maire de Cours-de-Pile, fils du professeur Pozzi, ancien sénateur de la Dordogne ».

A ce texte, il convient d'ajouter que le ministre de France Jean-Félix-Anne Pozzi, né à Paris le 30 mai 1884, brillant élève du lycée Condorcet, lauréat d'histoire au concours général, licencié ès lettres, licencié en droit, diplômé des sciences politiques, a été admis à l'âge de 23 ans au concours du ministère des Affaires étrangères.

Attaché d'ambassade à Constantinople, il a, durant ce séjour enchanteur sur le Bosphore, réuni d'incomparables collections et enrichi son érudition. Il a voulu, par formation humaniste, renouveler sur place l'exploit légendaire de Léandre et celui de lord Byron en traversant, lui aussi, l'Hellespont à la nage.

Grand voyageur, il a visité l'Italie en compagnie d'Anna de Noailles et d'Henri Gans et la carrière lui a permis de parcourir la plupart des pays d'Europe et divers continents.

Il connut Marcel Proust, de treize ans son aîné, dont la famille était liée avec la sienne. Marcel Proust a raconté avoir été invité à son premier dîner en ville chez le professeur Pozzi, place Vendôme.

A Munich, Jean Pozzi approcha le triste personnage d'Hitler, déjà orateur de carrefours, mais pas encore boute-feu, et reçu à la légation de France le nonce Pacelli, le futur pape Pie XII, qui a admiré son intelligence, sa finesse et son tact exquis dans les circonstances les plus diverses ».

Pendant huit ans, de 1926 à 1934, il a brillamment représenté la France à la Commission des Détroits.

En Iran, il a fait rayonner le prestige de notre nation en créant un lycée français à Téhéran et en ouvrant à nos artistes le pays des « Roses d'Ispahan » chantées par Leconte de Lisle dont l'épouse était marraine, ce qui créa son intimité avec Edmond Rostand et tous les siens.

En Egypte, il a pu éviter le pire à notre flotte enfermée dans le port d'Alexandrie durant la dernière guerre.

De ses multiples décorations, ses préférences allaient à sa croix d'officier de la Légion d'honneur décernée au titre du ministère des Affaires étrangères sur le proposition de Raymond Poincaré, à sa Croix de guerre gagnée sur la Somme et à la Military Cross reçue à Ypres.

Il a exprimé le désir d'être inhumé ici, dans ce coin du Périgord où son tombeau réalise les espérances de ses dernières volontés. La vie n'étant pas immortelle, il a « épuisé tout le

champ du possible ». C'est la paraphrase de deux vers de la III^e Pythique de Pindare, placée par Paul Valéry en épigraphe de son célèbre cimetière marin.

Paul Valéry venait autrefois à La Graulet. Il a visité cette église et aurait pu peut-être chanter aussi ce cimetière de campagne qui l'entoure où son jeune ami devait dormir plus tard, et pour toujours, sous le ciel léger de La Conne.

Bergerac lui est reconnaissante d'avoir accru sa bibliothèque ainsi que son musée et offert aussi à l'église Saint-Jacques, à la mémoire de sa sœur Catherine, la précieuse relique d'un grand Christ en bois du dix-septième siècle.

Bien qu'il ait voyagé par le monde, il est certain que Bergerac était « son havre à l'abri de tout vent ». Après avoir dû se séparer de La Graulet, ce n'est qu'à Bergerac qu'il se sentait lui-même ; c'est là qu'il avait conservé le plus d'affinités avec les êtres et les choses. Il y est revenu souvent et jusqu'à sa mort, arrivée à l'âge de 83 ans, à Paris, le 2 octobre 1967.

Que les représentants de sa famille trouvent ici une expression sincère de condoléances.

Rien ne nous séparera de lui et notre esprit vivra du souvenir qu'il laisse d'un prince oriental au grand charme. Nous fleurirons sa tombe avec la certitude, comme l'affirme Saint-Exupéry, que « le disparu, si l'on vénère sa mémoire, est plus puissant que le vivant ».

Il m'honorait de son amitié et notre amitié demeure avec son parfum.



NÉCROLOGIE

BOUCHER (Charles), décédé à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) le 3 mai 1971, à l'âge de 92 ans.

ESCARDANT (Jean), décédé à Pineuilh (Gironde) le 17 octobre 1972, à l'âge de 53 ans.

ECKERT (Xavier), décédé à Prigonrieux (Dordogne), à l'âge de 86 ans.

BOS (André), décédé à Cannes (Alpes-Maritimes) le 20 avril 1973, à l'âge de 79 ans.

BUFFARD (Jean), décédé à Boulazac (Dordogne) le 21 avril 1973, à l'âge de

BRISSEAU (Albert), décédé à Bergerac (Dordogne) le 31 mars 1973.

PUCHEU (Pierre), décédé à Bergerac (Dordogne) le 3 août 1973.

COQ (Robert), décédé à Bergerac (Dordogne) le 17 août 1973.

DE MADAILLAN (Jacques), décédé à Gageac-Rouillac (Dordogne) le 3 septembre 1973.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALARD Henri (1886-1956)	JALABERT René (1905-1970)
AUBERT-FREDET Michelle (1891-1970)	LAVIGNE Emile (1904-1968)
BARBARIN Robert (1887-1968)	LIONNET Edmond (1870-1944)
BÉNEY Robert (1897-1958)	MATTER Paul (1872-1959)
BERNARD Ambroise (1880-1962)	DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)
BOUCHER Charles (1880-1971)	MIRABEL Roger (1891-1950)
BRANDA Marcel (1885-1972)	MORIN Henri (1889-1969)
CANTELAUVE Albert (1867-1939)	MORIZE Marcel (1894-1939)
CARMILLE René (1886-1945)	NADAUD Pierre (1888-1944)
CHEVALIER Albert (1874-1970)	NOUVEL Ernest (1869-1946)
DEJOUAS René (1891-1959)	POZZI Jean (1884-1967)
FABRE Albert (1879-1955)	POZZI-ESCOT Marius (1880-1963)
FLOURET Marcel (1892-1971)	ROUSSEAU Pierre (1881-1966)
FOURNIER Charles (1892-1955)	SAIGNETTE Raoul (1887-1972)
GOULARD Jacques (1895-1964)	VERGNIOL André (1893-1965)
HAYTON Enrique (1871-1953)	VERNEDE Georges (1895-1971)

IMPRIMERIE TRILLAUD — BERGERAC

Dépôt légal du 4^e trimestre 1973 (N° 977)



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A QUATRE CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES RÉ-
SERVÉS AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
